

CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE
7 juillet 2021
SÉLECTION DES CONTRATS DOCTORAUX

Présent.es : Perle Abbrugiati, Christophe Aubas (Hôtel de Caumont), Christophe Boulage (éditions Adverbum), Nicole Colin, Ezin Pierre Dognon, Jean-Michel Durafour, Christine Esclapez, Michel Etienne (Direction de la lecture publique, du patrimoine écrit et des archives de la Bibliothèque Méjanes), Marie-Odile Hédon, Sébastien Lefait, Claudio Milanese, Natacha Mauric, Mathilde Mougin, Alexis Nuselovici, Valérie Naudet, Jade N'Guyen, Catherine Para, Sophie Vallas.

Excusée : Sabine Putorti (Institut de l'Image).

Présentation rapide de l'ED

—le conseil qui comprend des EC de l'ED (dont les directeur.trice.s des 8 UR qui en font partie), des doctorant.e.s élu.e.s, et deux de nos collègues administratives (l'assistante de l'ED et la directrice de la Maison de la Recherche), et enfin 4 membres extérieurs.

—le périmètre de l'ED : les lettres, les langues (mais nous avons les études germaniques et slaves, les études romaines, les études asiatiques et le monde anglophone), et enfin le secteur art, très diversifié (arts plastiques, arts de la scène, photographie, cinéma, musique, son...)

—notre ED comprend environ 250 doctorant.e.s dans ces différents domaines, et peu bénéficient d'un financement dédié à leur thèse ; la journée de sélection pour attribuer les contrats doctoraux dont dispose l'ED en est d'autant plus importante.

—l'ED encadre ces doctorant.e.s, s'assure du bon déroulement de leur doctorat, leur procure des espaces de travail en lien avec la MDR, aide au financement de leurs missions (participation à des événements scientifiques, déplacements de recherche), essaye de les soutenir pour les aider à parvenir au bout du long chemin que constitue une thèse, et leur offre des formations aussi ciblées que possible sur leurs besoins.

Points d'information et bilan de l'année

—Déroulement de l'année :

L'année a été rendue, bien sûr, difficile par la crise sanitaire, la fermeture de l'université, l'accès réduit aux locaux, à la bibliothèque, l'annulation des beaucoup d'événements collectifs ou individuels, le report de beaucoup d'autres événements prévus (dont certaines soutenances)... Reste à espérer que la rentrée se déroulera dans des conditions normales.

—Soutenances :

Il n'a pas encore été confirmé qu'il pourrait y avoir le même report que l'année passée pour tenir compte des difficultés liées à la crise sanitaire (possibilité de soutenir jusqu'au 31 mars 2022, avec inscription sans frais), mais la chose a été présentée comme quasiment acquise. L'ED en informera les EC et les doctorants dès confirmation.

—Formations :

Malgré les circonstances et l'éloignement du campus, certaines formations ont pu se tenir : formations à l'après-thèse, formation à l'anglais scientifique, formation éditoriale aux PUP, et séminaire de culture générale « Deux heures en compagnie » d'un auteur, d'un artiste ou d'un concept. Ce séminaire ayant fort bien fonctionné, avec une quarantaine de doctorant.e.s inscrit.e.s à chaque séance, il sera reconduit pour une troisième année et l'ED fera un appel

en ce sens. Une forme « hybride », avec une conférence sur le site mais la possibilité pour les doctorant.e.s éloigné.e.s de la suivre à distance, sera sans doute mise en place.

D'autres formations verront le jour au fil de l'année à venir. Une dotation va nous être accordée pour les financer (150 heures), et nous avons commencé à construire un « PhD programme », c'est-à-dire une architecture de formations plus progressive à l'intention des doctorant.e.s dès le D1, puis chaque année. L'ED va lancer un appel aux directeur.trice.s de recherche pour commencer à les mettre en place à partir du mois de novembre, une fois la rentrée véritablement derrière nous. Merci aux directeur.trice.s d'en parler dans leurs UR et de diffuser l'information.

Dernier point au sujet des formations : les doctorant.e.s en suivent aussi d'autres, organisées par AMU, sur lesquelles nous avons peu de retour ; plusieurs doctorant.e.s nous ont dit à quel point il serait utile pour eux d'avoir l'avis de ceux qui les ont choisies, afin de voir dans quelle mesure chacune est véritablement utile (les intitulés et descriptifs pouvant parfois être peu détaillés ou parlants). Il nous a été suggéré de créer un compte Twitter, pour la diffusion des infos et pour échanger sur ces formations. Ce sera fait à la rentrée si le Conseil en est d'accord : vote favorable.

—La journée « après la thèse » :

Déjà évoquée en conseil, elle sera organisée avant Noël, sans doute à distance pour ce premier essai, quitte à faire quelque chose de plus dense et en présentiel au printemps si la situation le permet. L'ED a rassemblé les coordonnées de plusieurs docteur.e.s ayant développé des carrières dans différents domaines, mais aurait besoin d'autres cas : l'idée est que les doctorant.e.s actuels puissent découvrir ou approfondir des opportunités de carrière autres que celles de l'enseignement supérieur sur lesquelles nous sommes à même de les renseigner, et qu'il.elle.s puissent poser des questions et récolter des informations utiles.

Sélection des contrats doctoraux

Présentation de l'enjeu :

—Bilan des trois dernières années : le chiffre des CD attribués par AMU a varié : 5 en 2019 (dont 2 CD Président), 4 l'an passé (dont 1 Président) ; les CD venus de l'extérieur ont augmenté au fil des ans : entre 3 et 4 dans les années qui précédaient, puis 6 en 2019, 6 en 2020 mais on attend encore la réponse pour 2 dossiers CIFRE, et déjà 7 cette année alors même que les dossiers CIFRE ne sont pas encore tous constitués (2, précoces, ont déjà été envoyés).

→ on a donc joué le jeu des appels à candidature : 1 contrat Région (encore à valider), 2 contrats Inter-ED cette année, 3 contrats venus des ENS (ULM et Lyon) et 1 contrat de l'Institut des Amériques.

→ on présente également de plus en plus de dossiers CIFRE : 3 en 2019 (dont 1 qui a échoué pour une question de date limite dépassée par le partenaire), 3 encore présentés cette année et déjà 2 présentés pour l'année à venir.

→ de plus en plus de dossiers et d'occasions saisies, donc

—La situation de cette année : changement de la politique dans la distribution des contrats « Présidents » : l'ED n'a pas été contactée ni sollicitée pour faire remonter un dossier (alors que d'autres l'ont été, sur des bases peu transparentes). Or, supprimer le CD Président, c'est supprimer 25% de notre contingent. La directrice propose donc au Conseil de demander 1 CD Président de façon spontanée ; ce qui veut dire sélectionner, lors du concours, un dossier qui entrera dans la politique affichée par la Présidence : interdisciplinarité, internationalisation.

Rappel des règles (votées en Conseil) :

1. Déroulement des auditions :

- chaque audition est précédée d'une brève intervention par le.la collègue ayant rapporté sur le.la candidat.e, pour exposer les points saillants du profil et du dossier ; le rapport reste factuel
- chaque candidat.e dispose de 10 minutes pour présenter son profil et son projet, puis de 10 minutes de discussion et questions avec le jury
- au cours de la journée, les EC présentant un.e candidat.e ne peuvent s'exprimer sur ce.tte candidat.e, sauf ponctuellement, pour rectifier un élément inexact par exemple
- ils.elles ne prennent pas part aux questions qui lui sont posées ni à la discussion sur son dossier, mais prennent part aux votes
- tout comme les EC présentant un.e candidat.e, les directeurs et directrices des UR ne s'expriment pas sur les candidat.e.s présenté.e.s par leur UR et ne leur posent pas de questions
- tous les participant.e.s au Conseil (EC, doctorant.e.s, personnel administratif, membres extérieurs à l'ED) votent (RI de l'ED)

2. Résultats de la journée d'audition :

- Le Conseil classe plus de candidat.e.s qu'il n'a de contrats à attribuer, au cas où un désistement ou un non détachement de candidat.e-enseignant.e se produirait (liste complémentaire).

Résultats de la journée de sélection : classement :

1. Nina Pillet (LESA)
 2. Lucas Cantinelli (LERMA)
 3. Daniel Vasquez (CAER)
 4. Première sur la liste complémentaire : Serena Mercuri (CAER)
- Dossier retenu pour candidater au contrat « Président » : Mélissa Mathieu (PRISM)